

**LA NON-COMMUNICATION, PAR LA DÉPUTATION PERMANENTE DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG, DES CHIFFRES-CLÉS EN MATIÈRE DE TOURISME POUR 2005**

**M. Dimitri Fourny** (cdH). – Une étude a récemment été réalisée par un réseau interdisciplinaire luxembourgeois afin de dresser une carte socioéconomique du Luxembourg. Des données économiques ont donc été sollicitées auprès de différents acteurs. Nous pouvons malheureusement constater que l'aspect touristique de l'étude a été passé sous silence car le Député permanent au tourisme a interdit à la Fédération touristique du Luxembourg de fournir les données requises. Nous nous retrouvons donc avec une analyse dont le pan touristique est manquant. Cela n'est pas acceptable, lorsque l'on sait l'importance capitale de l'activité touristique pour la Province. Sur la seule volonté de ce Député permanent libéral, l'analyse est, dès lors, tronquée. Je ne suis pas le seul à m'en étonner. Les Maisons du Tourisme sont, en effet, tout autant surprises que ces informations n'aient pas été communiquées. Dès lors, ma question est simple : comment et de quelle manière allez-vous agir face à cette attitude inacceptable ?

**M. Benoît Lutgen**, Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme. – Je dois bien admettre que j'ai été tout autant surpris que vous par ce manque de transparence. Comme vous l'avez dit, le tourisme est une des premières ressources de la Province. Je dirais même que, pour bon nombre de communes, elle est presque la seule ressource. Il est donc regrettable qu'un responsable politique n'ait pas permis qu'un diagnostic précis de la situation luxembourgeoise soit posé. Ce diagnostic est fondamental pour qu'une politique coordonnée soit menée par l'ensemble des acteurs du secteur. La Région wallonne dispose, pour sa part, de certains chiffres. À titre d'exemple, je puis vous dire que le tourisme rural a augmenté de 3 % et que les attractions ont progressé de 1,5 % entre 2004 et 2005. Je vais donc écrire à M. Jean-Luc Henri pour souhaiter que ces chiffres soient fournis comme cela a été

*demandé. La Province de Luxembourg doit disposer de toutes les données nécessaires pour encore augmenter la concertation entre les pouvoirs communaux, provinciaux et wallons. Il est important que les bonnes questions soient posées et qu'une politique adéquate soit menée pour un secteur qui concentre des milliers d'emplois.*

**M. Dimitri Fourny** (cdH). – *Je vous remercie pour les démarches que vous entreprendrez à l'égard du Député permanent compétent. J'espère qu'il se souviendra qu'il a des obligations et qu'il les remplira dans ses nouvelles fonctions.*

**Parlement Wallon – Séance publique du mercredi 29 mars 2006**